

## Appel à Candidature

La Direction Générale lance un appel à candidature **en interne** pour l'accès au poste de **Chef de Service Relation Assurés** au niveau de l'Agence 1<sup>ère</sup> catégorie Mohammedia relevant de la Direction Régionale Hay Mohammadi Ain Sebaâ / Pôle Réseau.

Les candidats répondant aux critères ci-dessous peuvent retirer les fiches de candidature auprès de leur formation de travail, du secrétariat de la Division Développement des Compétences / DRH, du site de l'emploi public [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma) ou à travers l'espace Intranet.

Postes à pourvoir	Profils minimum requis	Compétences
<b>Chef de Service Relation Assurés /</b>  <b>Agence 1<sup>ère</sup> catégorie Mohammedia/</b>  <b>Direction Régionale Hay Mohammadi Ain Sebaâ</b>  <b>Pôle Réseau</b>	-Chef de Service dans la filière Affiliés ou Assurés, ayant une ancienneté(*) d'au moins 2 ans dans le poste ; Ou -Chef de Bureau dans la filière Affiliés ou Assurés, ayant une ancienneté(*) d'au moins 2 ans dans le poste ; Ou -Cadre de formation Bac+3 (licence ou équivalent) minimum, ayant une ancienneté(*) d'au moins 4 ans dans la filière Affiliés ou Assurés ; Ou -Collaborateur de catégorie 7 minimum, ayant une ancienneté(*) d'au moins 8 ans dans la filière Affiliés ou Assurés.	- Maîtrise des métiers de la CNSS; -Maîtrise des procédures internes relatives à l'affilié, l'assuré, aux conventions internationales et AMO; -Capacité à piloter, encadrer et superviser une équipe de travail; -Capacité à communiquer avec divers interlocuteurs; -Capacités organisationnelles; -Capacité d'analyse et de synthèse des données.

Les dossiers de candidature doivent contenir les pièces suivantes :

- Demande de candidature
- CV
- Plan stratégique et méthodologie de travail pour le fonctionnement et la performance du poste à pourvoir.

Les dossiers doivent parvenir à la Direction des Ressources Humaines par courriel envoyé uniquement à l'adresse **aac2020@cnss.ma** au plus tard le **20 NOV 2020** et seront instruits par une commission Ad Hoc désignée à cet effet.

**(\*) L'ancienneté**

- Dans le poste : elle prend effet à compter de la date de la 1<sup>ère</sup> nomination dans le poste jusqu'à la date de l'appel à candidature.
- A la CNSS : elle prend effet à compter de la date de prise de service jusqu'à la date de l'appel à candidature.

NB : les dossiers incomplets ne seront pas traités.

**Abdellatif MORTAKI**  
 Directeur Général par intérim

